

**Présentation Annexe 13
Développement social et santé
Laure Lechatellier, Vice-présidente**

Monsieur le Président,
Mes cher-es collègues,

Le projet de budget primitif que je vous présente est un budget marqué une fois encore par un effort en direction des populations les plus vulnérables. Mais c'est aussi un budget marqué par des **choix** forts et qui ne fait abstraction ni des **contraintes** qui sont les nôtres, et de la faiblesse de nos marges de manœuvre. Ces contraintes nous invitent à réinterroger nos politiques, les évaluer, les toiletter, les décloisonner afin de **rendre l'action régionale plus efficace et transversale**. Telle est mon approche.

Ce budget, j'en assume aussi les **ambitions** en refusant de revoir à la baisse nos priorités en matière d'**emploi** et de **transition écologique**. Notre modèle de développement, qui précarise autant qu'il asphyxie, est en bout de course. Charge à nous de tenter de répondre aux enjeux des crises sociales et environnementales que nous traversons.

C'est ce que je vous propose avec ce **budget primitif de 245,2 millions d'euros**.

54,1 millions d'euros seront consacrés à l'investissement et 191,1 millions au fonctionnement, autour de trois priorités :

- La première : l'emploi, priorité transversale de l'exécutif ;
- La deuxième : le développement de la santé environnementale et le renforcement de l'accès aux soins ;
- Et enfin, la troisième : le soutien aux publics les plus vulnérables.

En ce qui concerne les **formations sanitaires et sociales**, compétence obligatoire, je vous propose en fonctionnement un budget en hausse de 2% qui s'établit à **181,215 M€**. Cette hausse est presque entièrement dévolue à l'amélioration des conditions de vie et d'étude des 25 000 étudiant-es dont nous avons la responsabilité sur les 42 000 que compte la région.

C'est un secteur qui offre de réelles opportunités pour développer l'emploi francilien durable et non-délocalisable, sur tous les niveaux de qualification. Ce sont des emplois que je qualifie d'utilité sociale, par leur objet même, avec un taux d'insertion excellent puisqu'il avoisine les 95%, six mois seulement après l'obtention du diplôme d'Etat.

La meilleure illustration de nos choix politiques, c'est la poursuite de l'alignement des bourses sur celles de l'enseignement supérieur ; alignement décidé en 2011.

Outre les bourses:

- nous maintiendrons notre **budget consacré aux demandeurs d'emploi en formation d'aide-soignant-es ou d'auxiliaire de puériculture**, toujours avec l'objectif de gratuité de ces formations de niveau V ;
- nous poursuivrons notre **module de sensibilisation sur les violences faites aux femmes** qui connaît un grand succès ;
- Nous accompagnerons les **étudiants sourds** en formation d'éducateur de jeunes enfants, suite au désengagement regrettable de l'AGEFIPH.
- Et nous poursuivrons en 2014 notre **partenariat avec l'Union Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs (URFJT)** pour faciliter le logement des étudiant-es.

Par ailleurs, sur le volet plus classique des dépenses pédagogiques et administratives, je vous propose d'acter l'ouverture de **100 nouvelles places à la rentrée 2015** dans les formations d'éducateur-riche de jeunes enfants, d'auxiliaire de puériculture, d'aide-soignant-e et de masseur kinésithérapeute (en secteur public).

Depuis le début du mandat, nous avons ouvert près de **1 000 nouvelles places de formation**, dont 350 sur les métiers de la petite enfance, afin de répondre aux enjeux du secteur.

Enfin sur le volet investissement, je vous propose un budget de **2,800 M€** consacrés à l'équipement et la **mise aux normes incendie et accessibilité** des instituts de formation en travail social. Nous maintiendrons également notre soutien à **l'acquisition d'équipements par les instituts de formation en soins infirmiers**.

Vous le voyez, notre effort sur les Formations sanitaires et sociales est constant et croissant.

En ce qui concerne les domaines d'intervention volontaristes que sont l'Action sociale, la Santé et le Handicap, je vous propose un budget primitif de **51,300 M€ en investissement et 9,945 M€ en fonctionnement**.

En matière d'**Action sociale**, nous avons fait le choix cette année de nous recentrer sur les **publics vulnérables** et les personnes en situation de handicap.

Ainsi, la priorité régionale de soutien aux femmes en difficulté, notamment aux **femmes victimes de violences**, est réaffirmée pour 2015, de même que pour les personnes sans-abris, les personnes vivant dans des bidonvilles et les gens du voyage. La Région maintiendra notamment son effort en matière d'investissement en direction des **structures d'hébergement**, en cohérence avec notre implication dans l'élaboration du premier Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH).

En fonctionnement, **la Région continuera bien sûr de soutenir des projets associatifs** d'accompagnement social, notamment en faveur de l'aide alimentaire.

Surtout, je vous propose d'ériger en Grande cause régionale d'action sociale pour 2015 la **lutte contre les difficultés linguistiques, freins à l'insertion**. C'est une problématique transversale, qui touche tous les publics en situation de précarité et d'exclusion.

Enfin nous maintiendrons un effort particulier sur le **Handicap**. La **convention de partenariat avec les 8 Maisons Départementales des Personnes en situation de Handicap** sera poursuivie.

Enfin le budget consacré à la **Santé** est maintenu à hauteur de 15,800 M€.

Montant de crédit qui permettra d'abord de poursuivre notre politique d'amélioration de l'accès territorial et financier à une offre de soin de qualité. Nous soutiendrons en investissement les **structures d'exercice collectif**, telles que les centres de santé et maisons de santé pluridisciplinaires de secteur 1.

Nous poursuivrons le développement des **Contrats régionaux d'exercice sanitaire** à destination des praticiens et des étudiants pour lutter contre les déserts médicaux. Nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir de la signature des huit premiers CRES cette année.

En 2015, la Région accompagnera la montée en charge de **l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé**, élargie en 2014 aux jeunes en insertion et aux apprentis.

Par ailleurs, la Région poursuivra son soutien aux **projets de prévention** et d'éducation à la santé notamment à destination des publics spécifiques : jeunes, femmes, personnes précaires, migrants, personnes atteintes du VIH/SIDA. Le soutien au **CRIPS** est bien sûr réaffirmé. Et en 2015, l'appel à projets spécifique à destination des jeunes portera sur l'**alimentation**. Comme l'an dernier, ce choix est le fruit d'une concertation avec le Conseil régional des jeunes. J'en profite pour saluer l'engagement des membres du CRJ et la collaboration fructueuse que nous avons réussie à mettre en place.

Ce budget permettra aussi de voir émerger des projets innovants qui étaient suspendus à la publication de décrets. Il s'agit du soutien aux **maisons de naissance** pour une prise en charge moins médicalisée de la grossesse et de l'accouchement et Soutien à l'ouverture d'une **salle de consommation à moindre risque**.

Enfin, nous renforcerons notre action en matière de **santé environnementale**. Vous le savez, l'espérance de vie en bonne santé est désormais en diminution du fait de l'explosion des maladies chroniques. Celles-ci sont dues à la dégradation de notre environnement et à nos modes de vie. Nous investirons donc davantage afin de prévenir les risques sanitaires liés à l'environnement.

A ce titre, après avoir travaillé en 2013 sur les Perturbateurs endocriniens et sur l'Alimentation cette année, je vous propose d'ériger la **Qualité de l'air** en Grande cause régionale de santé pour l'année 2015. Vous le savez, la pollution de l'air en Ile-de-France, c'est en moyenne six mois d'espérance de vie en moins pour les Franciliennes et des Franciliens !

Cette Grande cause s'inscrit dans l'actualité puisqu'en décembre prochain se tiendra la **conférence sur le climat à Paris**. Or, agir pour le climat, c'est agir pour la qualité de l'air. C'est donc agir doublement pour notre santé, à court terme et à long terme.

Cette préoccupation est celle des Franciliennes et des Franciliens. Ça n'est pas une problématique de privilégiés. Mais au contraire, la dégradation de notre environnement touche d'abord les plus vulnérables, ceux-là mêmes qui éprouvent des difficultés d'accès aux soins. Les populations les plus précarisées subissent une forme de **double-peine sanitaire**. Je le réaffirme donc : en matière de santé aussi, l'écologie ne s'oppose pas au social, bien au contraire.

Il me reste à remercier les agents du **service « Développement social et santé »** qui travaillent avec rigueur dans le sens de l'intérêt général. Un remerciement particulier à Séverine MIGNON, directrice du service, qui n'a jamais faibli dans cette préparation budgétaire.

Voilà, mes cher-es collègues, le budget que je vous propose d'adopter pour 2015. Un budget équilibré, au service de la réduction des inégalités sociales et territoriales, au service de l'emploi, au service de la transition écologique.

Je vous remercie de votre attention.